

Questions orales

Ce n'est pas la première fois que ce gouvernement manque à son devoir de défendre la souveraineté du Canada. Il me semble que chaque fois que le président Bush éternue, le premier ministre attrape une pneumonie.

Quand le premier ministre cessera-t-il de s'écraser devant le président des États-Unis et commencera-t-il à s'affirmer pour la défense du Canada?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, depuis de très nombreuses années, la politique de défense du Canada autorise les sous-marins américains et britanniques à croiser dans les eaux canadiennes. Cette permission a été accordée sur demande. Nous n'avons d'aucune façon renoncé à notre souveraineté dans les eaux que nous revendiquons. Il ne fait pas de doute pour nous qu'elles nous appartiennent. Les Américains nous ont consultés. Nous avons autorisé le passage des sous-marins et nous avons pu obtenir certaines garanties après discussion.

Agir ainsi, c'est faire respecter notre souveraineté.

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'aimerais que la ministre me dise quelle sorte d'entente a été conclue. Nous disons depuis toujours que nous ne voulons pas de sous-marins nucléaires dans les eaux canadiennes. Est-ce un marché selon lequel vous donnez cette autorisation en échange de certaines concessions? Nous ne voulons pas de ces sous-marins dans les eaux canadiennes, en aucun cas. C'est clair, et c'est la position qu'a adoptée ce Parlement à de nombreuses reprises.

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme d'habitude, le chef de l'opposition se fourvoie complètement. Cette manière d'agir fait partie de notre défense coopérative, il en est ainsi depuis nombre d'années et il continuera d'en être ainsi dans le futur.

Je précise que, dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit que d'une installation d'essais acoustiques. Il n'est absolument pas question d'une base pour sous-marins nucléaires. Nous continuons de coopérer et nous sommes réalistes quant à nos besoins de défense et de dissuasion, ainsi qu'au sujet de notre souveraineté. C'est d'ailleurs là toute la raison de cette affaire.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, la décision du gouvernement a mis notre environnement en danger ainsi que la vie des gens. Maintenant, des navires de guerre mouilleront tous nos ports, cela compromet complètement notre souveraineté, et on l'a fait sans en avoir discuté au Parlement et sans consulter les personnes concernées. Cela a été fait en secret.

Comment le gouvernement peut-il prétendre que le Canada est toujours une démocratie alors qu'il prend une telle décision qui concerne des milliers de gens et que cela se fait en secret?

• (1420)

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député semble oublier que c'est au mois d'août 1967, donc longtemps avant que le président Bush pense même être président des États-Unis, au moment où ce gouvernement était libéral, que le gouvernement de l'époque adoptait une politique qui veut que les navires à propulsion nucléaire soient autorisés à entrer dans les eaux territoriales pourvu qu'une procédure de vérification entre le Canada et le pays concerné soit en place.

Or, il n'y a pas là une nouvelle politique dans le sens que le député le présente à la Chambre. C'est votre gouvernement qui a autorisé ces choses-là en 1967!

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, nous avons un ministre qui dit: «Si vous laissez entrer un voleur dans votre maison et que vous lui dites de se rendre, vous avez gagné une victoire d'une façon ou d'une autre, et ce n'est pas un crime.»

Je voudrais poser une question au ministre. Le décret stipule explicitement ce qui suit: «Il y aura une conférence diplomatique pour les demandes découlant d'un accident nucléaire.» Veut-on dire que nous aurons une conférence diplomatique internationale sur les cendres des gens, s'il y a un accident nucléaire? Est-ce là la garantie que le gouvernement a fournie?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je crois que le député devrait retourner voir dans ses propres notes ce qu'il aurait fait en 1968 si ces choses-là s'étaient produites.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le Conseil économique du Canada a confirmé aujourd'hui que les politiques économique et budgétaire du gouvernement conservateur nous ont engagés sur la voie de la plus coûteuse et de la moins souhaitable des options constitutionnelles. Il a en effet déclaré ceci: «En décidant